

dissertation sur la portée de l'interdiction de la torture

Par **cassol**, le **03/03/2020** à **15:25**

Bonjour,

J'ai une dissertation à rendre en protection internationale des droits fondamentaux et j'aimerais savoir si mon plan est correct pour le thème suivant : la portée de l'interdiction de la torture.

pb : Comment l'interdiction de la torture, reconnue par le droit international constitue une norme impérative aux États ?

plan :

I. La fondamentalité de l'interdiction de la torture en droit international

A. Une convergence des instruments internationaux des droit de l'homme

B. La qualification du Jus Cogens à l'interdiction de la torture

II. Une fondamentaliste transgressée par les États

A'. Des obligations croisées à la charge des États

B'. Un régime juridique remis en cause face aux obligations des États

merci pour votre aide.

Par **LouisDD**, le **04/03/2020** à **11:46**

Salut

Je n'ai jamais eu cette matière, mais certains points méthodologiques me perturbent :

Premièrement : la problématique et le plan ne se font pas échos... et c'est réellement un problème. Effectivement votre plan n'est une réponse à votre problématique que dans sa première partie puisque vous semblez écartez par la formulation de votre problématique le fait que les États puissent ne pas respecter cette interdiction... alors même d'ailleurs que le sujet

vous invite clairement à en poser les limites... bref à revoir, ou alors adapter votre plan (par exemple les outils institutionnels en I), les outils matériels en II) ou inversement...)

Deuxièmement, mais cela relève peut être plutôt de ma condition de profane en la matière, d'une part je trouve que les A)B) de chaque partie sont presque pareils, surtout le II)B) où je ne vois pas de différence si ce n'est de formulation. Pour le I), j'ai l'impression que votre B) irait mieux avant le A), s'il y a eu une évolution de qualification c'est peut être mieux d'en parler avant la mise en œuvre matérielle par le biais des instruments dont vous parlez.

Pour le A) et B) du II, le titre met en valeur un problème mais sans y répondre, or un titre, plus généralement un plan, doit permettre au lecteur d'un coup d'œil de comprendre le raisonnement et d'avoir la réponse à la problématique...

Peut être que sur le fond c'est nickel, mais sur la forme et la méthodologie, j'essayerai d'améliorer le lien problématique/plan et les intitulés du plan.